

## MIEUX CONNAITRE LA MOBILITÉ POUR MIEUX AGIR

La Communauté de Communes Pays de Colombey (CCPCST) et du Sud Toulais et la Communauté de Communes du Pays Saintois (CCPS) se sont saisies en mars 2021 de la compétence de la mobilité et sont devenues Autorités Organisatrices de la Mobilité Locale. Elles sont donc aujourd'hui l'acteur légitime pour l'organisation des services de mobilité sur leur périmètre.

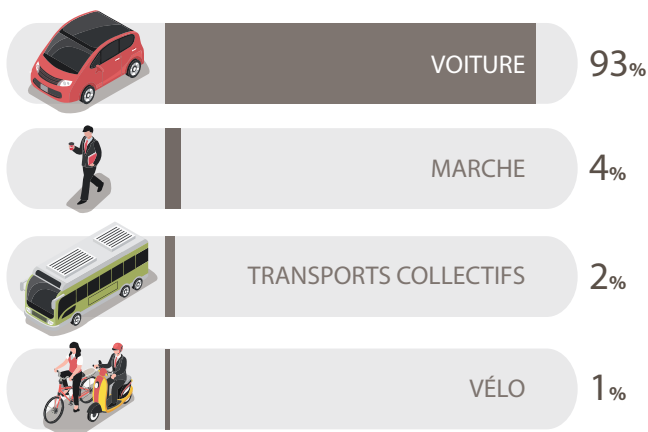
Les 2 Communautés de Communes se sont engagées dans la réalisation conjointe d'un Plan de Mobilité Simplifié (PDMS) et d'un Schéma Directeur Cyclable. Cette double démarche de planification, constituera une véritable feuille de route en matière de mobilité à l'échelle des territoires, en lien étroit avec les communes, le Département et la Région.

Cette étude s'appuie sur  
**3 phases**



Cette étude, d'une durée d'environ 1 an et menée dans une large concertation, sera traduite sous la forme d'un plan d'actions opérationnelles et hiérarchisées en adéquation avec les finances locales, et préoccupations écologiques et sociales, propres à chaque territoire.

## CE QU'IL FAUT RETENIR DU DIAGNOSTIC



Le diagnostic s'est appuyé sur 2 enquêtes mobilité : 1 auprès des 93 communes (73 % de réponses) et 1 auprès de la population (555 répondants) permettant d'intégrer les attentes locales.

### 1 Un recours hégémonique à la voiture pour se déplacer

Que ce soit pour les trajets du quotidien pour rejoindre son lieu de travail (93 % des actifs utilisent la voiture) ou pour l'ensemble des déplacements réalisés, la voiture est la solution de transport privilégiée au quotidien.

### 2 Une offre de transports collectifs présente mais inadaptée aux besoins des habitants

La Communauté de Communes du Pays de Colombey et du Sud Toulais est desservie par :

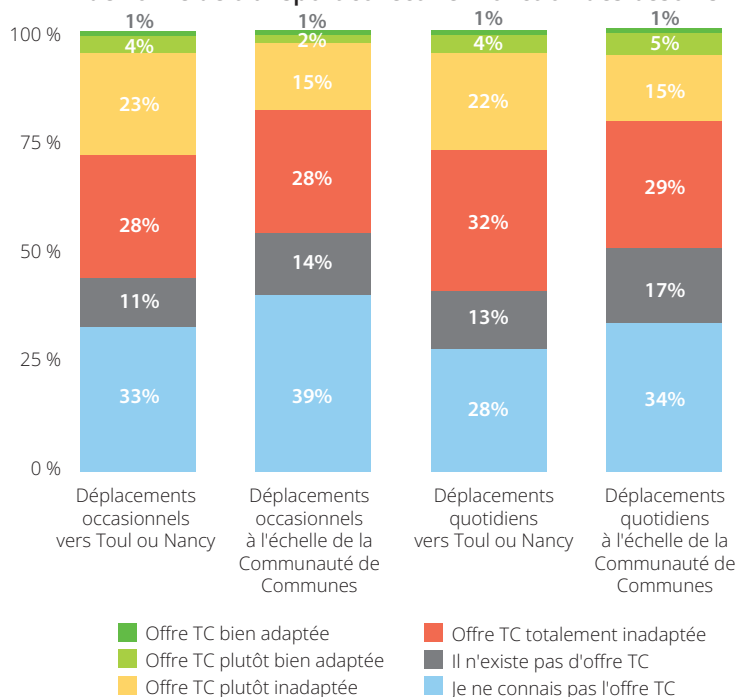
- > 2 lignes de car Fluo vers Nancy
- > 1 ligne à la demande vers Toul
- > 1 ligne de car TER vers Neufchâteau et Toul

La Communauté de Communes du Pays Saintois est desservie par :

- > 2 lignes de car Fluo vers Nancy
- > 1 ligne de car TER vers Nancy et Mirecourt



### Ressenti de la population sur l'adéquation de l'offre de transport collectif en fonction des besoins



L'offre de transport collectif proposée sur les 2 Communautés de Communes est perçue négativement par la population : seulement 5 % de la population jugent que l'offre est adaptée pour rejoindre Toul ou Nancy.

Dans l'enquête mobilité menée auprès des habitants, les répondants ont exprimé une forte attente pour développer une offre de transport vers Nancy, Toul, Mirecourt et Neufchâteau.

En dehors des lignes de car desservant le territoire, 4 gares externes au territoire apportent une offre de transport collectif intéressante : Toul, Pont-Saint-Vincent, Bayon et Charmes.

La réouverture de la ligne ferroviaire Nancy <> Mirecourt et des gares de Ceintrey et Vézelize à l'horizon 2027 amélioreront considérablement l'accessibilité à l'offre ferroviaire du territoire (complétée à terme par les réflexions sur la réouverture d'une halte à Barisey-la-Côte).

### 3 Des modes actifs (marche et vélo) encore très peu développés

La pratique utilitaire du vélo est très faible sur le territoire en raison de l'absence d'aménagements cyclables à vocation utilitaire.

Une pratique cyclotouristique est toutefois constatée, grâce à la véloroute de la Voie Bleue aménagée en site propre sur les bords de la Moselle et à l'itinéraire cyclotouristique menant à la colline de Sion.

L'aménagement de zones 30, qui visent une meilleure cohabitation modale en permettant aux piétons et cyclistes de se déplacer dans les communes de manière plus sécurisée, reste insuffisamment développé.



### 4 Une prise en compte du covoiturage

Les 2 Communautés de Communes disposent de 6 aires de covoiturage, essentiellement positionnées au niveau des échangeurs de l'A31 et de la N57. Toutefois la pratique du covoiturage reste assez confidentielle sur le territoire.

### 5 Une solution de mobilité solidaire pour les plus fragiles

Le service de Mobilité Solidaire s'adresse à toute personne habitants la CCPCST ou la CCPS rencontrant des problèmes de mobilité et/ou d'isolement. Géré par l'association Familles Rurales, le dispositif est dédié aux retraités, bénéficiaires des minimas sociaux et demandeurs d'emploi sous conditions de ressources.

### ET LA SUITE ?

La prochaine lettre présentera les éléments de la stratégie de mobilité, qui sera élaborée à travers des ateliers de co-constructions rassemblant les élus, des représentants de structures publiques, privées et associatives, ainsi qu'un panel de citoyens.



CC du Pays du Saintois

21 Rue de la Gare, 54116 Tantonville  
03-83-52-47-93

CC Pays de Colombey et du Sud Toulinois

5 Rue de la Gare, 54170 Colombey-les-Belles  
03-83-52-08-16



Communauté de communes



Soutenu par

